

Des abris AUX MULTIPLES ATOUTS

Combinant sécurité et confort, les abris ne manquent pas d'arguments. Du chauffage naturel à l'entretien facilité, cet équipement s'affirme comme un véritable cocon protecteur. L'abri offre la possibilité d'élargir la période de baignade et les usages au point, parfois, de devenir une véritable pièce à vivre extérieure.

Élément de sécurité

Un abri de piscine fait partie des dispositifs de sécurité de la loi de 2003, à condition qu'il soit en conformité avec la norme NF P 90-309.

Pour cela, l'abri doit fermer la piscine en la recouvrant entièrement, et ses ouvertures doivent être conçues pour que leur manipulation soit impossible pour un enfant de moins de 5 ans.



Confort et durée d'utilisation accrus

Les parois d'un abri constituent un rempart contre les courants d'air et le vent. Oubliée donc la désagréable sensation de froid qui nous glace à la sortie du bassin ou qui nous décourage au moment de s'y plonger.

Un abri, quel que soit son type, va produire un effet de serre. La structure laisse passer les rayonnements, puis retient l'énergie solaire. En piégeant ainsi cette source de chaleur naturelle, l'abri permet d'augmenter de 8 à 10 degrés la température de l'eau et du volume d'air à l'intérieur de la structure.

Votre saison de baignade se voit quasiment doublée ! Elle ne se cantonne plus à 2 ou 3 mois, mais plutôt à 4, voire 6 mois si votre installation comporte un système de chauffage.

Abri télescopique extra bas
Kandis (Sokool)

Protection contre les pollutions extérieures

Un abri constitue une bulle de protection pour la piscine. Il la prémunit contre les pollutions atmosphériques en retenant particules et poussières tout en la protégeant de la pluie. Un abri limite également la présence d'organismes animaux ou végétaux. Des insectes aux pollens en passant par les feuilles mortes, ces éléments impliquent des opérations de nettoyage et d'entretien régulières, tâches qu'un abri permet d'espacer.

Multiplication des usages

Dans le cas des structures hautes, l'abri constitue une pièce à part entière qui s'articule autour du bassin pour en dévoiler de nouvelles utilisations. Grâce au confort d'une température agréable y compris en demi-saison, ce nouveau lieu de vie devient un véritable espace bien-être dans lequel se pratiquent des activités de thalasso, de balnéo ou de remise en forme.